

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 24 septembre 2007

**MAIRIE DE DIJON****Président** : M. REBSAMEN**Secrétaire** : Mlle MASLOUHI**Membres présents** : M. MILLOT - Mme TENENBAUM - M. G. GILLOT - Mme POPARD - M. MARTIN - M. PRIBETICH - M. PINON - Mme DURNERIN - M. DUPIRE - M. J.P. GILLOT - Mme DILLENSEGER - M. GERVAIS - M. SAUNIE - M. BERTELOOT - Mme MAILLOT - Mme SEGUIN-FILLEY - Mme BESSIS - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme GARRET - M. MARCHAND - M. DANIERE - Mme FLAMENT - Mme DELEBARRE - Mme BIOT - Mme LEMOUZY - Mme ROY - Mme HERVIEU - Mme BERNARD - Mme AVENA - Mme DE ALMEIDA - M. BEKHTAOUI - Mme BOUCHARD-STECH - M. BAZIN - M. JAPIOT - Mme KAROUBI - Mme REVEL-LEFEVRE**Membres excusés** : M. MASSON (pouvoir Mme Hervieu) - M. ALLAERT - M. MAGLICA - M. JULIEN - Mme MANSAT - M. BOUHELIER - M. IZIMER - M. PERRON - M. NUDANT (pouvoir Mme Williams) - M. BRIOT - Mme WILLIAMS - Mme THYEBAULT - M. DUGOURD - Mme JARZAGUET - Mme VANDRIESSE - Mme CHOUX - M. HELIE**Membres absents** :**OBJET
DE LA DELIBERATION****Été 2008 - Programmation culturelle - Demandes de subventions**

Monsieur Berteloot, au nom des commissions des Affaires Culturelles et des Relations Internationales, et des Finances, expose :

Mesdames, Messieurs,

Chaque année, la Ville organise diverses manifestations culturelles durant l'été.

En 2007, pour la seconde année, une proposition culturelle complète a été présentée de juin à septembre, l'articulation de la programmation ayant permis de proposer une offre globale et cohérente pour tous les publics. L'Estivade, dédiée aux pratiques amateurs, la deuxième édition du festival Dièse, axé sur les nouvelles formes d'expression artistique, une Carte Blanche donnée à la compagnie Opus et consacrée à l'expression théâtrale, des rendez-vous thématiques hebdomadaires, ainsi qu'une multitude de propositions variées de festivals, d'expositions, de concerts et de représentations théâtrales ont offert aux habitants de Dijon et à ses visiteurs de vivre pleinement l'été.

Pour 2008, il est proposé de reconduire ce schéma pluridisciplinaire privilégiant cohérence, lisibilité, créations et rencontres. La programmation serait placée sous le signe du plein air ; elle réunirait musique, danse, théâtre, spectacles déambulatoires, spectacles pour enfants, avec le souci de toucher tous les publics.

La Ville est susceptible de bénéficier d'aides financières pour l'organisation de ces manifestations.

Si vous suivez l'avis favorable de vos commissions des Affaires Culturelles et des Relations Internationales, et des Finances, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

1 - solliciter de l'Etat, de la Région Bourgogne, du Département de la Côte d'Or et des organismes susceptibles d'apporter leur concours financier, des subventions, aux taux maximum, pour le financement de la programmation culturelle estivale 2008 de la Ville ;

2 - m'autoriser à signer tout acte à intervenir pour l'application de cette décision.

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Pour Extrait Conforme
Le Maire,
Pour le Maire, le Premier Adjoint,



Alain MILLOT

PUBLIÉ LE 27/09/07

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

27 SEP. 2007

